



CDAS ISERE

CDAS DU 22 juin 2009

Ordre du jour

- **approbation du procès-verbal de CDAS du 24/02/2009**
- **compte rendu d'activité de la délégation pour l'année 2008**
- **questions diverses**

Pour mémoire : Au 31/12/08 le département de l'Isère comptait 2285 agents DGI, CP, Douane, DGCCRF, DRIRE et Centrale en activité dont 1106 ont + de 50 ans.

1/Médecin de prévention.

En 2008, le département a perdu un médecin de prévention et pour l'instant aucun successeur n'a été recruté. Il est noté que le docteur Massal assurait aussi sa mission pour le département de la Savoie où il n'y a donc plus de médecin de prévention.

A nouveau, le docteur Jouffrey se trouve dans l'incapacité d'assurer l'intégralité de sa mission.

Et que penser du remplacement de Madame Poncet dont le départ en retraite nous a été annoncé ?

2/Assistante sociale.

Le rapport de Mme Hernandez fait apparaître clairement qu'à nombre de dossiers constant, les difficultés rencontrées par les agents se sont aggravées. Environ 2/3 des demandes d'aides faites concernent les agents de catégorie C alors qu'ils représentent moins de la ½ des effectifs. Les secours sont essentiellement des dons (peu de prêts, faute de capacité de remboursement). La CGT trouvent là, la preuve, que la revalorisation des salaires est indispensable pour permettre une vie décente pour tous. Malgré les dernières fusions de grilles indiciaires, il y a toujours des travailleurs en grande difficulté à la DGIFIP.

Si on examine les motifs des visites chez l'assistante sociale, 43% concernent le budget et/ou le logement. Il est scandaleux que des agents titulaires de la fonction publique d'Etat ne puissent faire face à leurs dépenses de loyers. Et encore certains font appel à la solidarité familiale ou préfèrent quitter le département qui est particulièrement onéreux. C'est pourquoi nous poursuivons aussi nos efforts afin d'obtenir le classement en zone vie chère.

3/Logements.

Sur 45 demandes de logements en 2008, seulement 12 dossiers ont obtenu satisfaction : 10 sur le contingent préfectoral et 2 sur les logements du ministère. Espérons que la situation s'améliore en 2009 avec la livraison de 5 appartements à la Caserne de Bonne début septembre, et 20 autres à Meylan début 2010. Nous déplorons qu'un T3 situé rue des Bergers soit resté vacant durant 3 mois, faute de candidat.

4/Crèches.

Pour la petite enfance, il existe des crédits ministériels et interministériels pour des réservations de berceaux mais sans sollicitations des agents rien ne sera fait. A ce jour 4 réservations ont été effectuées en interministériel sur Eybens pour l'ensemble de la fonction publique d'Etat. La CGT a donc demandé la mise en place d'un questionnaire de recensement des besoins et œuvre pour un passage à une culture d'offre.

5/arbre de Noël.

Le 9/12/09 aura lieu au Summun le spectacle de l'arbre de Noël : *Africa Magic Legend* histoire de l'enfant buffle-lion. Cette année aucune commission ne s'est réunie pour le choix du spectacle.

Tant que la délégation de notre ministère existe localement et dispose de moyens de fonctionnement, n'hésitons pas à la solliciter. Le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique (175000 agents) dispose pour l'action sociale d'un budget supérieur à celui de l'action sociale interministérielle. (2500000 agents). Dans un contexte de réorganisation effrénée, quelle visibilité pour l'avenir d'une action sociale proche et efficace ? N'oublions pas la perte de la gestion locale des mutuelles.

les représentants CGT au CDAS de l'Isère :

Marie-Dominique BORDES-HIDEUX CCRF- 04 38 70 12 77

Annick GROS –CP- 04 76 97 60 28 annick.gros1@dgfip.finances.gouv.fr

Sébastien RIOUX-DGI, sebastien.rioux@dgfip.finances.gouv.fr

Ingrid SICCARDI –CP- 04 76 03 75 36 ingrid.siccardi@dgfip.finances.gouv.fr

Genevieve DESIRON CP 04 76 43 59 76 genevieve.desiron@dgfip.finances.gouv.fr